

Vous partez en vacances ?

Afin de partir tranquille, **voici quelques conseils à suivre pour faire échec aux cambrieurs.**

De plus, page suivante, **un formulaire vous permet d'avertir les policiers municipaux de votre départ**, afin qu'ils portent une attention particulière à votre habitation lors de votre absence. Ce formulaire doit leur être remis en main propre ou déposé en mairie.



PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

Le principal ennemi des cambrieurs est le temps. Pour protéger votre domicile :

- Fermez toutes vos portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée.
- Verrouillez toutes les serrures : le seul fait de tirer la porte ne présente aucune garantie de sécurité.
- Renforcez la protection de votre domicile par des serrures complémentaires et une alarme.
- Posez ou faites poser vos serrures correctement : évitez de laisser dépasser le canon à l'extérieur et fixez solidement la gâche ;
- Changez immédiatement vos serrures en cas de perte ou vol de vos clefs surtout si la perte s'est accompagnée de celle de documents où figure votre adresse.
- Ne cachez pas vos clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs.
- N'inscrivez ni nom ni adresse sur vos trousseaux de clefs.

SAVEZ- VOUS QUE ?

- Votre prime d'assurance est souvent moins coûteuse avec une protection accrue de votre habitation.
- Votre contrat peut être résilié en cas de sinistres répétés.

CE QUI ATTIRE LES VOLEURS

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous croyez introuvables.
- Ne laissez jamais dans un logement inoccupé des objets de valeurs, de l'argent, des bijoux, des chèquiers... Mettez les à l'abri dans un coffre à la banque ou chez un membre de votre famille.
- Photographiez vos bijoux de valeur, vos tableaux, vos meubles de grand style, vos petits objets d'art...
- Conservez des factures et des photos de vos biens.
- Notez soigneusement, dès à présent, sur une feuille que vous conserverez dans un endroit sûr, les diverses caractéristiques de vos biens de valeur ou pouvant intéresser des voleurs (matériels hi-fi, vidéo, outillage, CD...).
- Apposez sur vos biens un signe distinctif de préférence indélébile et connu de vous seul.

EN CAS DE VOL :

- Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien !
- Prévenez les services de police ou de gendarmerie.
- Dressez immédiatement un inventaire des objets dérobés.
- Apportez le à l'occasion de votre dépôt de plainte, avec les caractéristiques précises de vos biens (factures et photos).



POLICE MUNICIPALE

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

38570 LE CHEYLAS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous nous signalez une absence prolongée de votre domicile et vous nous demandez de porter une attention particulière à votre propriété laissée vacante durant cette période.

Afin de remplir au mieux cette mission, nous avons besoin d'informations complémentaires. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les renseignements suivants :

DURÉE DE L'ABSENCE : du au inclus.

NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE AU(X)QUEL(S) VOUS ÊTES JOIGNABLE :

.....

PERSONNE(S) SUSCEPTIBLE(S) D'INTERVENIR DANS VOTRE HABITATION :

- Nom, adresse, n° de téléphone :

.....

.....

- Véhicules utilisés :

.....

.....

ALARME : OUI NON

SIRÈNE EXTÉRIEURE : OUI NON

AUTRES RENSEIGNEMENTS (ÉVENTUELS) :

.....

.....

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Les policiers municipaux